CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E42462** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 30/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 301 165

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 334537420

Siret : 334 537 420 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 210149700189

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 496627E1247000/001466712

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 496627E1247000/001466712

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : MENUISERIE THIOUX

3 RUE DE LA SOURCE
ZAC DES PRES
93470 COUBRON

Téléphone : 01 43 32 91 48 **Fax :**
Portable : 06 63 15 10 38

Responsabilité légale :
THIOUX LAURENT CO-GÉRANT / THIOUX LAURENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : menuiserie.thioux@sarlthioux.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 641 495 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	11	02/07/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/04/2026 13:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.